

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 8 mars 2018

LA FONDATION DU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE SALUE LE RAPPORT D'AUDIT INDÉPENDANT SUR LA HAUTE ECOLE DE MUSIQUE ET CONSERVATOIRE DE LAUSANNE (HEMU-CL) ET PREND ACTE DE LA POSITION DES AUTORITÉS POLITIQUES

Le rapport d'audit externe commandité en novembre 2017 émet des recommandations pour améliorer la gouvernance de l'institution, réfute les principales accusations contre le directeur général mais confirme l'existence de tensions. Les autorités politiques, représentées par la conseillère d'Etat vaudoise Cesla Amarelle, apprécient différemment la situation et annoncent un certain nombre de mesures. Le Conseil de Fondation se déterminera rapidement

Le Conseil de Fondation du Conservatoire de Lausanne a reçu le 26 février 2018 le rapport d'audit externe réalisé par l'expert indépendant Dominique Alain Freymond. Il l'a immédiatement transmis au Comité de suivi des autorités politiques, et en a présenté cette semaine le contenu aux cadres, au personnel administratif et technique et au corps enseignant de l'HEMU-CL. Avec les constatations et recommandations de ce rapport, l'institution dispose d'un outil solide pour la guider dans l'amélioration de sa gouvernance.

Les conclusions de l'expert sont basées sur près de 50 entretiens de longue durée, des rencontres avec quatre délégations (Conseil représentatif, association des professeurs et deux associations des étudiants) et deux enquêtes auxquelles toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ont pu prendre part. Le rapport fait état de « conflits », de la personnalité « clivante » du directeur général, mais il estime que « les bases fondamentales de l'HEMU-CL sont en place et adéquates, et que les écoles fonctionnent bien. » Il recommande un « fonctionnement plus participatif et transparent ». Par ailleurs, les accusations de népotisme formulées à l'encontre du directeur général « ne sont pas fondées ».

Sollicité hier en urgence par la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, cheffe du Département vaudois de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, représentant les principaux bailleurs de fonds, le Conseil de Fondation s'est réuni tôt ce matin. Les membres présents ont pris acte de la lecture que les autorités politiques ont de la situation. La Fondation a donné son aval à une présentation de la conseillère d'Etat ce matin au personnel et au corps enseignant de l'HEMU-CL. Entre autres mesures, les autorités politiques ont annoncé anticiper avec effet immédiat le départ du directeur général initialement prévu à fin 2018, et la nomination de deux personnes mandatées par elles pour conduire la refonte de la gouvernance et accompagner la direction de l'institution. Le Conseil de Fondation se réunira lundi 12 mars en séance extraordinaire pour déterminer sa position.

Informations complémentaires

Nicolas Gillard
Président du Conseil de Fondation
079 596 74 13